



LIGNES DIRECTRICES DES PRIX SPORTIFS PITNEY BOWES 2011



BY CHOICE HOTELS

BellAliant

IG Groupe
Investors™

Boston Pizza[®]
You're among friends

LIGNES DIRECTRICES DES PRIX SPORTIFS PITNEY BOWES 2011

Table des matières

Introduction

| | |
|--|---|
| <i>Préambule</i> | 3 |
| <i>Comment suggérer des changements aux lignes directrices</i> | 3 |

| | |
|--|---|
| Calendrier des Prix Sportifs Pitney Bowes | 4 |
|--|---|

Processus des Prix Sportifs Pitney Bowes

| | |
|-------------------------|---|
| <i>Aperçu</i> | 5 |
| <i>Révision</i> | 5 |
| <i>Processus</i> | 5 |
| <i>Finalistes</i> | 5 |

Admissibilité

| | |
|--|---|
| <i>Qui peut participer</i> | 6 |
| <i>Période de qualification</i> | 7 |
| <i>Qui peut proposer une candidature</i> | 7 |
| <i>Comment participer</i> | 7 |
| <i>Conditions de participation</i> | 8 |

Catégories de Prix

| | |
|---|----|
| <i>Athlète féminine de l'année Comfort Inn</i> | 9 |
| <i>Athlète masculin de l'année Comfort Inn</i> | 9 |
| <i>Prix du Président</i> | 9 |
| <i>Entraîneuse de l'année Boston Pizza</i> | 9 |
| <i>Entraîneur de l'année Boston Pizza</i> | 9 |
| <i>Équipe de l'année Bell Aliant</i> | 10 |
| <i>Officiel ou officielle de l'année</i> | 10 |
| <i>Couverture médiatique remarquable</i> | 10 |
| <i>Prix d'entreprise</i> | 10 |
| <i>Prix de l'implication bénévole de longue durée</i> | 10 |
| <i>Prix Groupe Investors d'administration bénévole du sport</i> | 10 |
| <i>Prix d'esprit sportif</i> | 11 |

Processus d'évaluation

| | |
|---|----|
| <i>Sélection des membres du jury</i> | 12 |
| <i>Fonctionnement du processus d'évaluation</i> | 13 |
| <i>Égalité des voix</i> | 13 |

| | |
|--|----|
| Formulaire de candidature | 14 |
|--|----|

LIGNES DIRECTRICES DES PRIX SPORTIFS PITNEY BOWES 2011

Préambule

Au mois de juillet 2004, le conseil d'administration de Sport Nouveau-Brunswick a approuvé la publication des **lignes directrices de la 17^e édition annuelle des Prix Sportifs Pitney Bowes** qui établissent clairement tous les processus et critères qui régissent la mise en candidature et la sélection des candidats admissibles. Les lignes directrices des Prix Sportifs Pitney Bowes sont offertes dans les deux langues officielles sur le site Internet de Sport NB à l'adresse suivante : www.sportnb.com

Ce livret contient toutes les directives et le processus de mise en candidature pour la 18^e édition annuelle des Prix Sportifs Pitney Bowes. Lisez ce livret attentivement avant de soumettre le formulaire de candidature. Veuillez noter que les formulaires doivent être complets.

Comment suggérer des changements aux lignes directrices

Sport NB révisera les lignes directrices annuellement. Veuillez faire parvenir par écrit vos commentaires, questions et suggestions avant le 12 janvier 2012 à l'adresse ci-dessous :

Sport New Brunswick
900 chemin Hanwell, Suite 13
Fredericton, NB
E3B 6A2

Les suggestions reçues après cette date seront examinées pour les Prix Sportifs Pitney Bowes de l'année suivante.

Tous les changements apportés aux lignes directrices des Prix Sportifs Pitney Bowes doivent être approuvés par le conseil d'administration de Sport Nouveau-Brunswick.

Nota : Dans les présentes lignes directrices, la forme masculine est utilisée à titre générique. Cette option a uniquement pour but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture.

LIGNES DIRECTRICES DES PRIX SPORTIFS PITNEY BOWES 2011

Calendrier des Prix Sportifs Pitney Bowes

| ÉVÉNEMENT/ACTIVITÉ | DATE/DATE LIMITE |
|---|------------------------------------|
| Période de qualification | 1 octobre, 2010 au 1 octobre, 2011 |
| Distribution de la trousse de candidature | mai 2011 |
| Date limite de participation | Le 10 octobre, 2011 |
| Examen de l'admissibilité | Par le 15 octobre, 2011 |
| Le processus des jurys | Par le 24 octobre, 2011 |
| Lettre aux finalistes et candidats | Par le 28 octobre, 2011 |
| Annonce de tous les finalistes | Le 28 octobre, 2011 |
| 16e édition annuelle des Prix Sportifs Pitney Bowes | Le 15 novembre, 2011 |
| Date limite pour les soumissions pour des changements à la 16e édition annuelle des Prix Sportifs Pitney Bowes. | Le 12 janvier, 2012 |

LIGNES DIRECTRICES DES PRIX SPORTIFS PITNEY BOWES 2011

PROCESSUS DES PRIX SPORTIFS PITNEY BOWES

Aperçu

Sport Nouveau-Brunswick est une fédération bilingue de partenaires sportifs qui appuie la poursuite du mieux-être au moyen de leadership en sport et en activité physique. Nous faisons valoir, nous représentons et nous offrons des services pour la communauté sportive du Nouveau-Brunswick. En plus, Sport Nouveau-Brunswick organisent des Prix Sportifs Pitney Bowes chaque an.

Révision

En 2011, Sport Nouveau-Brunswick a révisé ses processus de candidature et de sélection comme conséquence de la visibilité accrue des Prix Sportifs Pitney Bowes afin de s'assurer qu'ils respectent les meilleures pratiques. Chaque année, Sport Nouveau-Brunswick effectuera une révision des lignes directrices

Processus

Chaque été, Sport Nouveau-Brunswick lance un **appel de candidatures** aux Prix Sportifs Pitney Bowes à ses membres.

Toutes les personnes qui satisfont aux critères d'admissibilité peuvent être mises en candidature. Les candidatures admissibles, autres que pour le prix l'implication bénévole de longue date, doivent porter sur les exploits sportifs, les histoires, ou autres contributions réalisées du 1er octobre, 2010 au 1 octobre 2011.

Toutes les candidatures sont examinées sur réception par Sport Nouveau-Brunswick afin de s'assurer du respect des exigences et de déterminer si les formulaires soulèvent des problèmes, contiennent des incohérences ou s'il leur manque des renseignements. Toutes les candidatures sont ensuite acheminées aux jurys concernés.

Les jurys sont formés d'individus de plusieurs régions du Nouveau-Brunswick qui acceptent de siéger pour un mandat maximum de deux années consécutives (système décalé pour assurer la continuité). Après le vote du jury, Sport Nouveau-Brunswick compile les résultats afin que la liste des finalistes puisse être annoncée publiquement. Le nom des gagnants sera annoncé lors de l'édition annuelle des Prix Sportifs Pitney Bowes.

Finalistes

Les organismes provinciaux sont responsables pour le transport, l'hébergement et du billet du dîner pour tous les finalistes et gagnants.

Durant l'année des Jeux du Canada, Sport Nouveau-Brunswick est responsable des billets du dîner, de l'hébergement et du transport pour les parents et le récipiendaire du Prix Roly McLenahan.

Sport Nouveau-Brunswick fournit un trophée par catégorie. Des trophées additionnels peuvent être procurés au prix coûtant pour les gagnants. Veuillez contacter Sport Nouveau-Brunswick.

LIGNES DIRECTRICES DES PRIX SPORTIFS PITNEY BOWES 2011

ADMISSIBILITÉ

Qui peut participer?

Pour les catégories d'athlètes, d'équipe, d'entraîneurs, de bénévole, d'officiel et de Président, chaque candidat doit être :

- i) Citoyen canadien et immigrant reçu ;
- ii) Un athlète actuel en bonne et due forme par rapport à la Politique canadienne sur le dopage sportif (pour les prix d'athlète de l'année et les prix du Président) ;
- iii) Le candidat doit être un membre en bonne et due forme de son organisme sportif provincial ou son organisme sportif national; et
- iv) Veuillez prendre note : les athlètes professionnels qui participent à un événement reconnu par le Comité international olympique (CIO), le Comité international paralympique (CIP) ou une fédération internationale (FI) sont admissibles.

Pour la catégorie de média, chaque candidat doit être :

- i) Un membre de l'un des médias du Nouveau-Brunswick; et
- ii) Un membre de la communauté médiatique ayant fait preuve d'excellence dans la couverture ou le reportage sur le sport amateur au Nouveau-Brunswick.

Pour la catégorie entreprise, chaque candidat doit être :

- i) Une entreprise qui a été particulièrement novatrice dans le soutien au sport par ses commandites d'équipe, ligues ou événements et par son soutien en termes d'argent, de biens, d'expertise ou d'allocation de personnel compétent ;
- ii) Une entreprise qui s'est affichée comme leader en termes de soutien au sport amateur dans sa propre communauté ; et
- iii) Une entreprise ayant offert une implication corporative soutenue dans le sport amateur au fil des ans.

LIGNES DIRECTRICES DES PRIX SPORTIFS PITNEY BOWES 2011

Période de qualification

Les candidatures admissibles doivent porter sur des exploits ou des contributions réalisées entre le 1er octobre, 2010 au 1 octobre 2011 à l'exception du prix de l'implication bénévole de longue date.

Qui peut proposer une candidature?

Toute personne peut proposer la candidature pour les Prix Sportifs Pitney Bowes mais l'organisme sportif provincial/national doit endosser sur la nomination.

Comment participer

Veillez prendre note : Seules les soumissions complètes seront acceptées. Les candidats seront informés par courriel ou par téléphone du caractère incomplet de leur dossier, s'il y a lieu, et pourront présenter un dossier complet avant la date limite (le 10 octobre 2011). Toutes les mises en candidature doivent obligatoirement être conformes aux exigences prescrites. Sport Nouveau-Brunswick se réserve le droit de réviser ou de supprimer des renseignements qui excèdent la limite de mots permise (notamment dans la section des témoignages) ou le nombre de documents à l'appui (ne pas joindre plus de deux [2] documents).

Les candidatures comprenant un **Formulaire de candidature officiel** dûment rempli et signé qui respectent les critères suivants doivent être soumis à Sport Nouveau-Brunswick par courriel, par la poste ou par télécopieur avant la date prescrite.

- i) La candidature doit être soumise sur le Formulaire de candidature officiel ou une copie de ce dernier ;
- ii) Les entrées doivent inclure une liste des adresses courantes à la maison et le numéro de téléphone de la personne faisant la nomination et du candidat ;
- iii) Les candidatures doivent être accompagnées de tous les renseignements pertinents relatifs à la compétition, des témoignages, de la biographie, jusqu'à deux documents à l'appui pertinents, tels des articles médiatiques, des lettres d'appui, des énoncés d'impact personnel ou d'impact au niveau de la communauté, tel qu'indiqué sur le Formulaire de candidature officiel. Veuillez noter : le proposant doit fournir une photo couleur de qualité du candidat à Sport Nouveau-Brunswick (format électronique est préférable);
- iv) Lorsqu'un athlète, une équipe, un leader ou une société fait l'objet de plusieurs propositions dans des catégories différentes, des formulaires de candidature distincts comportant les documents pertinents à l'appui doivent être soumis ; et
- v) Toutes les candidatures doivent être envoyées avant la date limite à :
Sport New Brunswick, 900 chemin Hanwell, Suite 13, Fredericton, NB, E3B 6A2
director@sportnb.com Télécopier: (506) 451-1325

LIGNES DIRECTRICES DES PRIX SPORTIFS PITNEY BOWES 2011

Conditions de participation

- i) Le proposant garantit que l'information contenue sur le Formulaire de candidature officiel offre un compte rendu juste et véridique des réalisations de l'individu, des partenaires, de l'équipe ou de la société.
- ii) Le proposant peut fournir des preuves de renseignements demandés par le Comité consultatif de sélection, si nécessaire, afin de confirmer le classement, le nombre de participants, les prix, les témoignages et tout autre renseignement pertinent (à soumettre à la Sport Nouveau-Brunswick sur demande).
- iii) Le proposant et le candidat accordent à la Sport Nouveau-Brunswick le droit d'utiliser le matériel fourni à des fins promotionnelles, médiatiques et de diffusion reliées à son mandat.
- iv) Le proposant garantit que tous les individus et sociétés ont été informés de leur candidature.
- v) Le proposant garantit que le Formulaire de candidature officiel est accompagné de toute la documentation exigée dans la section « **Comment participer** ». Si le Comité consultatif de sélection estime que les renseignements fournis par le proposant sont incomplets ou erronés et que, pour cette raison, le candidat ne participe pas selon les règles, Sport Nouveau-Brunswick se réserve alors le droit de déclarer la candidature inadmissible aux fins de candidature aux Prix Sportifs Pitney Bowes.
- vi) Toute personne jugée inadmissible par le directeur général peut porter cette décision en appel auprès du conseil d'administration de Sport Nouveau-Brunswick.
- vii) Le proposant reconnaît et accepte que le jury puisse recommander au conseil d'administration de Sport Nouveau-Brunswick qu'aucun prix ne soit décerné dans une catégorie où les candidatures proposées ne respectent pas les critères d'admissibilité de Sport Nouveau-Brunswick ou si les candidatures ne sont pas assez nombreuses.
- viii) La signature du proposant sur le Formulaire de candidature officiel atteste que les lignes directrices des Prix Sportifs Pitney Bowes ont été lues et comprises.

LIGNES DIRECTRICES DES PRIX SPORTIFS PITNEY BOWES 2011

CATÉGORIES DE PRIX

Il incombe au proposant de bien choisir la catégorie dans laquelle la candidature est proposée. Sport Nouveau-Brunswick, après avoir consulté le proposant, peut modifier le choix de catégorie.

Ces prix visent à reconnaître et à célébrer les réalisations sportives exceptionnelles en 2010-2011. Veuillez noter les suivants :

- Il n'existe aucune restriction quant au nombre de candidatures que peut poser un proposant (en tant qu'individu ou société).
- Une candidature peut être proposée même si celui-ci ou celle-ci a déjà remporté le prix les années précédentes.
- Une candidature d'un athlète peut se faire dans plus d'une catégorie si l'athlète participe à plus d'un événement (p. ex., un sprinteur peut poser sa candidature dans la catégorie « athlète masculin de l'année » pour une performance individuelle et pour partenaires si ce dernier a participé à une course de relais).

1. Athlète féminine de l'année Comfort Inn

Ce prix est décerné à la meilleure athlète féminine de l'année au Nouveau-Brunswick.

2. Athlète masculin de l'année Comfort Inn

Ce prix est décerné au meilleur athlète masculin de l'année au Nouveau-Brunswick.

3. Prix du Président

Ces prix seront décernés à l'athlète masculin et à l'athlète féminine personnifiant le mieux l'esprit du sport et son avenir au Nouveau-Brunswick. Ces athlètes doivent être âgés de moins de 19 ans (à la date limite de mise en candidature), ne peuvent pas être détenteur d'un brevet national ni être membre d'une équipe de développement nationale.

Un athlète reconnu par sa Fédération sportive nationale et/ou sa Fédération internationale comme un athlète junior est admissible dans cette catégorie. Ceci inclut aussi les athlètes juniors qui compétitionnent aux événements sénior et ouvert.

4. Entraîneure de l'année Boston Pizza

Ce prix est décerné à la meilleure entraîneure de l'année au Nouveau-Brunswick.

5. Entraîneur de l'année Boston Pizza

Ce prix est décerné au meilleur entraîneur de l'année au Nouveau-Brunswick.

LIGNES DIRECTRICES DES PRIX SPORTIFS PITNEY BOWES 2011

6. **Équipe de l'année Bell Aliant**

Ce prix est remis à l'équipe s'étant le plus distinguée au cours de l'année au Nouveau-Brunswick.

On définit «Équipe» de la façon suivante :

- a) Deux athlètes compétitionnant ensemble comme «paire» ou «double». Par exemple: un couple en patinage artistique, un double au tennis, une paire en nage synchronisée, etc.
- b) Deux athlètes ou plus compétitionnant dans une épreuve et faisant partie d'une équipe. Par exemple: un relais Medley en natation, un huit en aviron, etc.
- c) Une équipe composée d'athlètes qui compétitionnent ensemble dans un sport et dans une épreuve.

7. **Officiel ou officielle de l'année**

Le titre d'officiel de l'année sera présenté à un(e) officiel(le) s'étant distingué(e) dans un ou plusieurs sport(s) au cours de l'année dernière.

8. **Prix Groupe Investors en d'administration bénévole du sport**

Le Prix Groupe Investors en d'administration bénévole du sport sera présenté au bénévole ayant fait preuve d'une contribution remarquable dans son sport ou pour le sport en général au Nouveau-Brunswick au cours des quelques dernières années.

9. **Couverture médiatique remarquable**

Ce prix est décerné à un membre des médias du Nouveau-Brunswick ayant fait preuve d'excellence dans la diffusion et/ou le reportage en couverture du milieu sportif amateur au Nouveau-Brunswick.

10. **Prix d'entreprise**

Le prix d'entreprise sera décerné à l'entreprise étant jugée celle qui a le plus contribué à l'essor du sport au Nouveau-Brunswick au cours de l'année qui vient de s'écouler.

11. **Prix de l'implication bénévole de longue durée**

Ce prix sera décerné au bénévole s'étant distingué par sa contribution exceptionnelle de longue date et son soutien à un ou plusieurs sport(s) au Nouveau-Brunswick au cours de plusieurs années.

LIGNES DIRECTRICES DES PRIX SPORTIFS PITNEY BOWES 2011

12. **Prix d'esprit sportif**

Le prix de l'esprit du sport rend hommage aux valeurs fondamentales du sport : le respect, l'honnêteté, le franc-jeu, la discipline, l'engagement et l'effort. Il s'agit d'une conception du sport où les athlètes sont autant évalués en fonction de la qualité de l'effort qu'en fonction des réalisations.

Le prix est ouvert à une personne ou une équipe, peu importe son niveau d'excellence. Les soumissions sont acceptées pour les athlètes individuels, les équipes, les entraîneurs, les officiels, les parents, les gestionnaires de ligue, les bénévoles et les autres leaders dans le monde du sport.

Ce prix est uniquement décerné pour le comportement exemplaire. Le comité de sélection se réserve le droit de ne pas attribuer le prix s'il en juge les candidat(e)s indignes.

Le comité de sélection peut retenir jusqu'à trois gagnants pour le Prix d'esprit sportif parmi les candidatures soumises.

LIGNES DIRECTRICES DES PRIX SPORTIFS PITNEY BOWES 2011

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Sélection des membres du jury

- i) Les membres du jury ne peuvent pas remplir deux mandats d'un an consécutifs. Les noms demeurent confidentiels afin d'éviter que les pressions n'influencent les délibérations et le vote.
- ii) Les individus et les sociétés en lice pour un prix ne peuvent pas siéger au jury.
- iii) Les membres du jury affiliés à un individu ou à une société en lice pour un prix sont tenus de déclarer ce conflit d'intérêt et de ne pas voter dans la catégorie en question.
- iv) Le choix du jury tiendra compte des principes suivants : le sexe, la langue, et la représentation géographique.
- v) Le directeur général ou la personne désignée de Sport Nouveau-Brunswick agira à titre de membre d'office du jury.
- vi) Les membres du jury peuvent discuter des candidats admissibles entre eux, mais le vote doit demeurer secret.
- vii) Les délibérations du jury sont confidentielles. Sport Nouveau-Brunswick ne révèle pas le nom des membres du jury. Le jury ne doit rien révéler des détails relatifs aux particularités du processus de sélection ni discuter du tri des candidats.
- viii) Le vote est secret. Les bulletins de vote seront envoyés directement par le jury dans une enveloppe scellée adressée à Sport Nouveau-Brunswick qui compilera les résultats.
- ix) Tous les résultats demeurent confidentiels jusqu'à l'ouverture des enveloppes au gala des Prix Sportifs Pitney Bowes.

LIGNES DIRECTRICES DES PRIX SPORTIFS PITNEY BOWES 2011

Fonctionnement du processus d'évaluation

- i. Sport Nouveau-Brunswick reçoit les nominations et vérifie si elles sont complètes et admissibles ;
- ii. Sport Nouveau-Brunswick distribue une copie de chaque nomination à chaque membre du jury ;
- iii. Le jury note leur pointage pour chaque candidat et soumet leurs résultats à Sport Nouveau-Brunswick ;
- iv. Le candidat(e) avec le plus de points est accordé le 1^e rang, le 2^e avec les plus haut points est accordé le 2^e rang, ainsi de suite ;
- v. Sport Nouveau-Brunswick calcul tous les résultats ;
- vi. Les trois premiers candidats, si applicable, dans chaque catégorie sont annoncés publiquement dans chaque catégorie sont annoncés publiquement en terme de finalistes aux Prix Sportifs Pitney Bowes; et
- vii. Les gagnants sont annoncés aux Prix Sportifs Pitney Bowes.

Égalité des voix

La règle suivante s'applique en cas d'égalité des voix : S'il y a égalité, le nombre de votes de première place détermine le gagnant. Si l'égalité persiste, le nombre de votes de deuxième place détermine le gagnant, et ainsi de suite.



**FORMULAIRES DE CANDIDATURES
PRIX SPORTIFS PITNEY BOWES 2011**
(les renseignements doivent être complets)

Catégories (Veuillez en cochez seulement un) :

- Athlète féminine de l'année Comfort Inn
- Athlète masculin de l'année Comfort Inn
- Équipe de l'année Bell Aliant
- Entraîneure de l'année Boston Pizza
- Entraîneur de l'année Boston Pizza
- Officiel ou officielle de l'année
- Couverture médiatique remarquable
- Prix d'entreprise
- Prix d'esprit sportif
- Prix de l'implication bénévole de longue durée
- Prix Groupe Investors d'administration bénévole du sport
- Prix du Président-féminin
- Prix du Président-masculin

LIGNES DIRECTRICES DES PRIX SPORTIFS PITNEY BOWES 2011

Candidat(e)

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ courriel: _____

Date de naissance (pour les prix du Président seulement – doit être âgé de moins de 19 ans):

Sport: _____ Nombre d'année impliquée: _____

Proposant

Signature de l'organisme sportif provincial/national: _____

Nom du proposant: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ courriel: _____

Liste de contrôle

- Application réalisée
- Témoignages ou documents à l'appui (maximum de 2 documents)
- Photo (électronique)

LIGNES DIRECTRICES DES PRIX SPORTIFS PITNEY BOWES 2011

Veillez compléter cette section si vous soumettez pour les catégories suivantes :

- Athlète féminine de l'année Comfort Inn
- Athlète masculin de l'année Comfort Inn
- Équipe de l'année Bell Aliant
- Entraîneur de l'année
- Entraîneur de l'année
- Officiel ou officielle de l'année
- Prix du Président-féminin
- Prix du Président-masculin

Souligner les exploits des candidats (*maximum de 10 événements*)

| Genre de compétition (internationale, nationale, provinciale, etc.) | Date & Lieu | Nombre de provinces/ pays impliqués | Nombre d'athlètes | Prix | Résultats | Autres/ commentaires |
|---|-------------|--|----------------------|------|-----------|-------------------------|
| 1. | | | | | | |
| 2. | | | | | | |
| 3. | | | | | | |
| 4. | | | | | | |
| 5. | | | | | | |
| 6. | | | | | | |
| 7. | | | | | | |
| 8. | | | | | | |
| 9. | | | | | | |
| 10. | | | | | | |

